

Notaire Michaux
harold.lepaige@mtnotaires.be

Bruxelles, le 07 Novembre 2024

Cher Maitre,

Concerne : Vos réf : Vente Lhassani (ACP Araucaria 155-157)

I.

1. Le fonds de roulement est de 6.500 €, quote-part vendeur 734,50 € - Le fonds de réserve est de 3.119,65 €, quote-part vendeur 352,52 €.
- 2.
3. Néant, aucun appel de fonds destiné au fonds de réserve et décidé par l'AG.
4. Une procédure judiciaire à l'encours d'un copropriétaire pour récupération de créances.
5. PV en annexe – Décompte en annexe
6. Bilan en annexe.

II.

1. 1 dépense de conservation, d'entretien de réparation décidées par l'AG ou le syndic avant la date certaine du transfert de la propriété mais dont le paiement est demandé par le syndic postérieurement à cette date. Travaux toiture – en attente de devis.
2. Néant, aucun appel de fonds approuvés par l'AG des copropriétaires avant la date certaine du transfert de propriété et le coût des travaux urgents dont le paiement est demandé par le syndic postérieurement à cette date.
3. Néant, aucun état de frais liés à l'acquisition de parties communes décidées par l'AG avant la date certaine du transfert de la propriété mais dont le paiement est demandé postérieurement à cette date.
4. Néant, aucun état de dette certaines dues par l'association des copropriétaires à la suite de litiges nés avant la date certaine du transfert de propriété mais dont le paiement est demandé postérieurement à cette date

Pas de DIU

Nous vous prions d'agréer, Maitre, l'expression de nos salutations distinguées.

Caroline Tripa
Pour le syndic



AVENUE LOUISE 251 - 1050 BRUXELLES
info@easysyndic.be
02/219.04.51

EASY SYNDIC SRL
I.P.I. : 512.354

Avenue Louise, 251 - 1050 Bruxelles